

# PRESTATION GROUPE CEGARA

## Appui des déclarations via TéléPAC

### Objectifs

- Sécuriser vos déclarations sur TéléPAC (surfaces, animales, environnementales)
- Vérifier l'éligibilité et optimiser les demandes d'aides
- S'informer sur les nouveautés
- Réaliser une **déclaration fiable et efficace** en un **minimum de temps**



### Comment ?

- Nous réalisons la mise à jour du registre parcellaire graphique (îlots, parcelles culturales, ...), engagements bio et MAEC
- Nous vérifions les principales **obligations liées à la conditionnalité et au verdissement** (diversification assolement, surfaces d'intérêt écologique, maintien des prairies sensibles)
- Optimisation de l'activation des droits découplés
- Nous concluons en effectuant la **demande formelle des aides** (découplées, à la production de cultures spécifiques, à l'assurance récolte, ICHN, MAEC, BIO, Agroforesterie, Bovines) et dépôt du dossier correspondant



### Documents remis

Le Compte Rendu de Mission détaillant les travaux effectués  
Sur demande : édition papier du dossier déposé.



### Éléments nécessaires

Inscription uniquement par téléphone munie des informations suivantes :

- N° PACAGE
- N° SIRET
- RIB/IBAN
- Code TéléPAC

### Nos atouts

- Des conseillers réalisant une veille permanente des évolutions réglementaires
- Un accompagnement personnalisé et indépendant

		Tarifs
Adhérent *	Forfait 1 <sup>ère</sup> heure	140 € HT
	Temps supplémentaire	+ 80 € HT / h
Supplément non-adhérent		+ 200 € HT

\* à jour de sa cotisation



Virginie LANNUZEL  
Bénédicte FINET  
Conseillères d'entreprise  
05 53 64 47 37  
[contact@groupecegara.fr](mailto:contact@groupecegara.fr)

Accompagnement en présentiel à Martillac (33), Marmande (47),  
Pau (64), ou à distance si besoin